

Ville de Monthey
Urbanisme, Bâtiments & Constructions
Hôtel-de-Ville 2 / Cp 512 / 1870 Monthey 1
T. 024 475 76 02
ubc@monthey.ch / www.monthey.ch

Insertion dans :
Bulletin officiel No 48 du 01.12.2017
Piliers du 01.12.2017
au 01.01.2018

Monthey, le 29 novembre 2017

N/réf. ECO/gp

MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE

La Commune de Monthey soumet à l'enquête publique, durant un délai de trente jours, les demandes suivantes :

- Requérant : Garage du Nord Monthey SA, Av. du Simplon 19, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 3682, folio 31, au lieu-dit « Au-delà du Pont », située en zone R6, habitation collective C, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'901/1'121'977; dossier déposé le 20 novembre 2017.
Objet : construction d'un couvert pour le lavage des automobiles.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distance à la limite.
- Requérante : Communauté héréditaire des hoirs Zanotti Alice, p.a Ansermet SA, Rte des Tèches 18, 1892 Lavey-Village.
Situation : parcelles Nos 668 et 665, folio 8, au lieu-dit « Mabillon », situées en zone R8, habitation collective A, secteur archéologique, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'140/1'122'930; dossier déposé le 24 novembre 2017.
Objet : démolition et reconstruction d'un bâtiment existant et création de 6 places de parc.
- Requérante : Ville de Monthey, Service « Electricité, Energies & Développement Durable », Av. du Simplon 10, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 1153, folio 17, au lieu-dit « Reposieux », située en zone de constructions et d'installations d'intérêt public, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'560/1'123'195; dossier déposé le 15 novembre 2017.
Objet : installation d'une antenne pour relais radio 160 MHz pour le réseau de communication sécurisé et d'alarme.

4. Requérante : Mme Aferdita Bogiqi, Rue du Coppet 13, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 2663, folio 38, au lieu-dit « Sur la Lapia », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'562'290 / 1'121'025; dossier déposé le 15 novembre 2017.
Objet : changement d'affectation de l'espace de rangement au sous-sol, en studio.
5. Requérants : Mme Vanessa Portmann et M. Christoph Karrer, Av. de la Plantaud 82, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 3807, folio 12, au lieu-dit « Bans », située en zone R3, individuelle plaine, du règlement communal des constructions et des zones, propriété des requérants, coordonnées : 1'122'259/2'563'110; dossier déposé le 15 novembre 2017.
Objet : modification et agrandissement d'une villa existante.
6. Requérants : Mme et M. Béatrice et Jérôme Lehmann, Rte de Champex 13, 1871 Choëx.
Situation : parcelle No 2092, folio 38, au lieu-dit « Champex », située en zone R1, individuelle coteau B, du règlement communal des constructions et des zones; propriété des requérants; coordonnées : 2'562'090/1'121'315; dossier déposé le 20 novembre 2017.
Objet : régularisation d'un mur de soutènement et aménagement d'un parking.
Remarque : cet objet nécessite une dérogation de distances aux limites.
7. Requérante : Probox SA, représentée par le bureau d'architecture Aalberti SA, Ch. du Verger 1, 1868 Collombey.
Situation : parcelle No 3065 (DDP 6252), folio 23, au lieu-dit « Boeuferrant », située en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Procim SA (Probox SA); coordonnées : 2'563'110/1'124'940; dossier déposé le 23 novembre 2017.
Objet : démolition d'un couvert et construction d'un complexe de boxes, comprenant un logement de service ou de fonction, destiné aux activités du concierge et en lien avec la construction autorisée – modification partielle du projet autorisé le 13 mars 2017.
8. Requérant : Panaimmob CBS, Place du Midi 24, 1950 Sion.
Situation : parcelle No 3613, folio 10, au lieu-dit « Plantaud », située en zone R8, habitation collective A, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de Mme et M. Mary-Claude et Raymond Monod; coordonnées : 2'562'600/1'122'280; dossier déposé le 24 novembre 2017.
Objet : installation d'un panneau publicitaire.
9. Requérante : Syngenta Crop Protection Monthey SA, Rte de l'Île-au-Bois 2, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 5542, folio 20, au lieu-dit « Tornettes », située en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'563'769/1'122'458; dossier déposé le 24 novembre 2017.
Objet : démolition d'un four de combustion des événements – bâtiment 371.
10. Requérante : Syngenta Crop Protection Monthey SA, Rte de l'Île-au-Bois 2, 1870 Monthey.
Situation : parcelle No 2924, folio 21, au lieu-dit « Preyses », située en zone A1, industrie et artisanat, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la requérante; coordonnées : 2'563'810/1'122'770; dossier déposé le 24 novembre 2017.
Objet : démolition d'un four de combustion des événements – bâtiment 415.

11. Requérant : M. Henri Devènes, Rte des Cerniers 114, 1871 Les Giettes.
Situation : parcelle No 3902, folio 46, au lieu-dit « Bronnes », située en zone M1, individuelle montagne, du règlement communal des constructions et des zones; propriété du requérant; coordonnées : 2'562'880/1'119'220; dossier déposé le 27 novembre 2017.
Objet : régularisation de la fermeture d'un perron d'entrée et de la construction d'un couvert.
Remarque : le couvert nécessite une dérogation de distance à la limite.
12. Requérant : Consortium EBM par Morisod et Fils SA, représenté par Joël Bochatay Sàrl, ingénieur forestier, Chemin Ile d'Epines 18a, 1890 St-Maurice
Situation : parcelles Nos 5399 et 1679, folio 32, au lieu-dit « Noyeraya », situées en zone A1, industrie et artisanat, et en zone forêt, du règlement communal des constructions et des zones; propriété de la commune de Monthey, promis-vendu au requérant; coordonnées : 2'563'090/1'121'736; dossier déposé le 28 novembre 2017.
Objet : défrichement provisoire / modification partielle des aménagements extérieurs du projet autorisé le 27 juillet 2017 par la Commission Cantonale des Constructions.

Les intéressés peuvent prendre connaissance des dossiers et des plans auprès du service « Urbanisme, Bâtiments & Constructions » pendant les heures d'ouverture des bureaux, soit du lundi au vendredi de 09h00 à 11h00 et de 14h00 à 16h00.

Les observations et les oppositions, dûment motivées, devront être adressées, par écrit, par pli recommandé, au conseil municipal dans un délai expirant le

lundi 1^{er} janvier 2018 à 18.00 heures